

VOTEZ ET FAITES VOTER LA LISTE CARTEL ENSEIGNEMENT !

Du 31 mai à 8h00 au 10 juin 2025 à 8h00, le personnel qui cotise à la caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) a l'opportunité de se faire représenter en élisant pour 4 ans ses délégué·e·s à l'Assemblée des délégué·e·s (ADE). Les délégué·es dont la liste aura le plus d'élu·es éliront à leur tour leurs représentant·es au comité de la caisse afin de faire valoir les intérêts du personnel.

Les électeurs·trices qui ne disposent pas d'un accès à Internet pourront se rendre dans les locaux de la CPEG, Esplanade de Pont-Rouge 5, 1212 Grand-Lancy, durant la période d'ouverture du scrutin, pour exercer leur droit de vote.

Le Cartel dépose une liste dans chaque groupe de l'ADE (enseignement, administration, santé et employeurs analogues): choisir la liste Cartel Enseignement, **c'est choisir pour un ensemble de personnes, délégué·es et membres du comité, qui vont travailler ensemble et avec les instances du Cartel**. Cela favorise des propositions fortes et une relève solide.

Ensemble nous sommes plus forts !

En votant avec la liste **Cartel Enseignement**, vous désignez des candidat·es membres de syndicats, des personnes expérimentées et motivées, et qui s'engagent, au sein des instances paritaires de la CPEG, à :

- **Défendre** les principes d'une retraite décente et accessible pour toutes et tous, à davantage d'égalité entre femmes et hommes, la solidarité à l'égard des bas salaires et des professions pénibles, ainsi qu'entre les générations ;
- **Combattre** tout projet de modification du financement de la caisse en défaveur des employé·es, et toute hausse de cotisation des employé·e·s ;
- **Défendre** une politique de placement respectant activement les principes de développement durable et d'investissement responsable afin d'obtenir des objectifs de rendement en préservant les liens sociaux et l'environnement pour les générations futures ;
- **Veiller** au maintien d'une gestion du parc immobilier garantissant et répondant aux besoins prépondérants de la population et à la réduction de son impact environnemental.

Concrètement :

L'Assemblée des délégué·e·s (ADE) de la CPEG est convoquée au minimum une fois par an pour le rapport sur les comptes. Elle préavise ou propose des modifications de la loi ou du plan de prestations. Les délégué·e·s élisent également leurs représentant·e·s au comité de la CPEG, tous les quatre ans. Ils et elles s'engagent à obtenir la parité homme/femme au comité.

Le comité de la CPEG est l'organe décisionnel de la caisse. Il est composé de 10 représentant·e·s des employé·es et 10 représentant·e·s des employeurs (ainsi que 2 pensionné·e·s avec voix consultative). Les représentant·e·s élu·es des employé·e·s s'engagent à demander les informations nécessaires afin d'informer au mieux le personnel des enjeux et de pouvoir porter les valeurs syndicales.

Les candidat·es de la liste paritaire **Cartel Enseignement (groupe A):**

No	NOM / Prénom	Employeur	Membre
01	BOULODANI Valérie*	DIP – CPF social – se représente au comité CPEG	AGEEP
02	KRIDI Karim*	ECG Jean Piaget – se représente au Comité CPEG	UNION
03	JIMENEZ Jean-Daniel*	HETS-Genève – se représente au Comité CPEG	AGEEP
04	BALHI KELLER Chadlia	ECG Ella-Maillart	UNION
05	BAILAT Clément	CO Vuillonex	SSP
06	WAEFLER Perrine	École Le Sapay	SPG
07	de MALLAC de VESSAC Thierry	CFP Technique	AGEEP
08	WIELAND Emilie	Collège Sismondi	UNION
09	SIMETH Marc	CO Voirets	SIT
10	PERNOT Véronique	École Le Sapay	SPG
11	ALMOMAN Waël	EC Nicolas-Bouvier	UNION

No	NOM / Prénom	Employeur	Membre
12	IMHOOF Faye	DIPG - DGEO	SPG
13	BISE Bastian	CEC A.Chavanne	UNION
14	HILTBRAND Frédéric	École Charles Giron	SPG
15	ETTLIN Ralph	Collège Rousseau	UNION
16	JUNOD BERGER Nathalie	HES	AGEEP
17	LUKOMSKI Michael	Collège Rousseau	SSP
18	LECERF Thierry	UNIGE	SSP
19	FISCHER Sylvain	CO Marais	FAMCO
20	LAMPERT Nicolas	CFP Arts	SSP
21	WENGER Terence	CO Florence	FAMCO
22	MISCHLER Amaëlle	CO Foron	FAMCO
23	BADEL Forlan	GIAP	SIT

*Elu-e-s sortant-e-s

Pourquoi voter la liste **Cartel Enseignement ?**

- Les candidat·es, issu·es des organisations syndicales du Cartel ont une **longue expérience** dans leurs engagements ;
- Le Cartel regroupe douze organisations et représente une grande variété de professions. Nos délégué·es sauront **défendre les intérêts de l'ensemble des membres** ;
- Nos candidat·es bénéficient d'un **large réseau d'information et de formations** sur les sujets des retraites qui sont données par les différentes organisations et les syndicats membres du Cartel intersyndical.